

## **Projet Synthèse des questions 3A pour les municipales 2020**

(pour plus de détails, parcourir le document complet joint)

### **1- Votre vision pour l'avenir des Arcs**

Face à une concurrence de plus en plus intense, qu'envisagez-vous pour développer l'attractivité des Arcs été comme hiver et renforcer son image ?

### **2- La gouvernance des Arcs : que prévoyez-vous ?**

- Maintien de l'implication actuelle où le Maire suit personnellement les affaires des Arcs ?
- Quel rôle et quels moyens humains et financiers prévoyez-vous pour l'avenir d'AB tourisme ?
- Maintien et développement de la concertation avec les propriétaires ?

### **3- Accueil, entretien et propreté, sécurité aux Arcs : quelles actions ?**

- Correction des désagréments existants concernant l'entretien et la tranquillité publique (gestion des groupes) ?
- Réajustement des ressources consacrées à l'entretien des espaces collectifs (cheminements, voirie), en particulier à Arc 2000
- Poursuite de la reprise par la commune des espaces privés ouverts à la circulation publique
- Augmentation des places de stationnement aux Arcs 1600 (aujourd'hui saturées)

### **4- Les équipements et l'animation de la station : que prévoyez-vous ?**

- Remédier aux lacunes majeures : absence de garderie, absence de salles de cinéma, absence de patinoire, renforcement des animations aux Arcs 2000 et Arcs 1600 notamment en été
- Maintien et réajustement du soutien municipal aux événements remarquables des Arcs (golf, académie-festival de musique, festival du cinéma) ? Intervenir auprès d'ADS pour qu'il maintienne également son soutien à ces activités

### **5- Le développement des Arcs**

- Souhaitez-vous continuer à développer le parc immobilier de construction neuve ? sur quelles formules (lits touristiques ou résidences secondaires) ?
- Que prévoyez-vous :
  - Pour préserver l'homogénéité et la qualité architecturale, respecter l'agrément de vie, garantir le respect des paysages ?
  - Pour promouvoir et faciliter la modernisation du parc immobilier privé ?
  - Pour remplir les périodes creuses en hiver ? (modulation des tarifs de remontées mécaniques à ces périodes ?)
  - Pour répondre à la demande d'extension des périodes d'ouverture du funiculaire, des horaires du Dahu du Cabriolet et des navettes bus ?
  - Pour disposer du très haut débit dans les 4 stations des Arcs ?

## **6- La préservation de la qualité de l'environnement et la gestion économe des ressources naturelles**

Quelle importance attacherez-vous à la préservation des paysages et à la mise en valeur de l'architecture et de l'environnement des Arcs ? Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre à cet effet ?  
Présenterez-vous un programme de gestion économe de l'énergie et de l'eau ?

## **7- Le domaine skiable et autres sports d'hiver**

Sur trois sujets prioritaires, la sécurité sur les pistes, la modération des hausses tarifaires et le développement des itinéraires piétons, raquettes, ski de fond, ski de randonnée..., quelle sera votre action en votre qualité d'autorité de police et de délégué du service public des remontées mécaniques ?

## **8- Que prévoyez-vous d'accorder aux propriétaires des Arcs ?**

Votre municipalité maintiendra-t-elle la stabilité de la pression fiscale sur les résidences secondaires comme ces dernières années ?

Serez-vous disposé à accorder aux résidents non permanents et à leur famille des réductions pour l'entrée dans les piscines et les autres équipements communaux payants, comme cela se pratique déjà, par exemple, dans la vallée de Chamonix et à Megève, moyennant l'attribution d'une carte spécifique ?

Comme dans ces mêmes communes, pourront-ils bénéficier de tarifs réduits dans les parkings publics payants des Arcs et de Bourg-Saint-Maurice ?

La présidente de 3 A

Carole RAMPAZZO